

RAPPORT SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA PRODUCTION AGRICOLE AUX COMORES

Juillet 2024

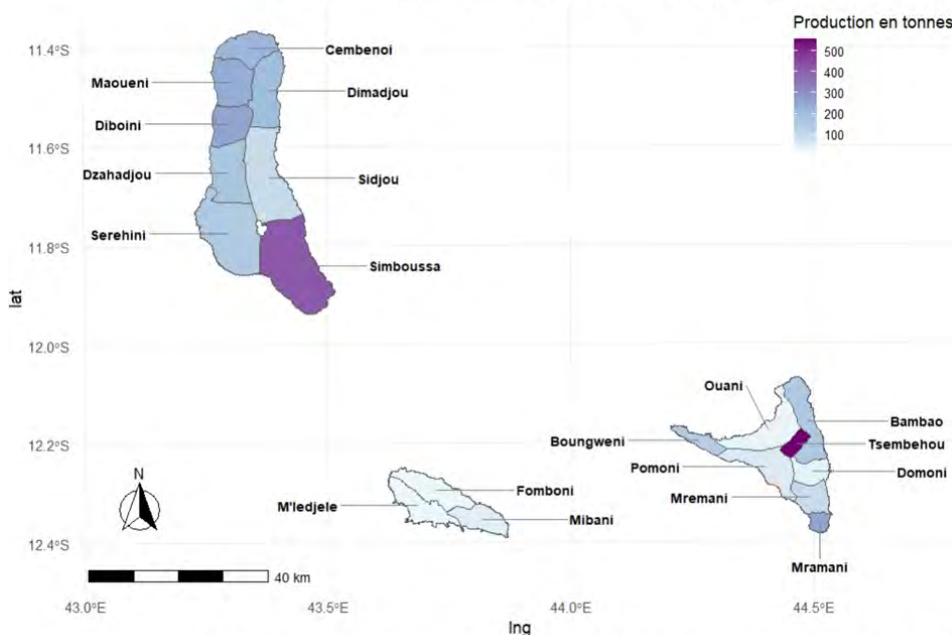


DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES

Production agricole

Manioc

Production annuelle de manioc par CRDE en 2021 (tonnes)

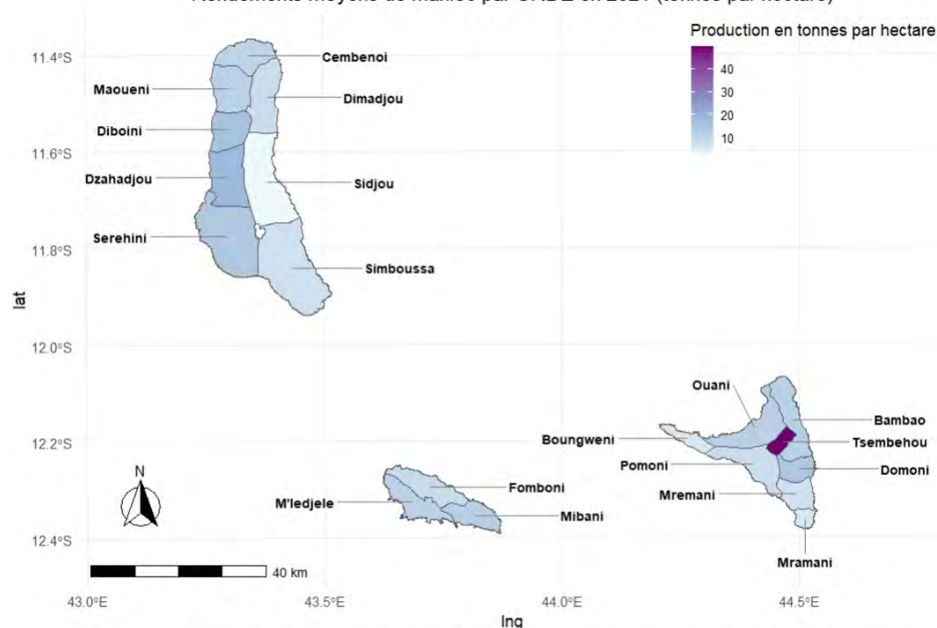


Source : Élaboration propre des auteurs sur la base de la collecte de données du programme de coopération technique 3704.

CRDE	Production annuelle de manioc (tonnes)
Bambao	153.69
Boungweni	138.32
Cembéni	212.12
Diboïni	256.50
Dimadjou	195.15
Domoni	40.39
Dzahadjou	167.88
Fomboni	23.11
M'ledjele	28.00
Maoueni	237.31
Mibani	46.24
Mramani	256.32
Mremani	92.21
Ouani	31.57
Pomoni	59.04
Serehini	149.53
Sidjou	95.68
Simboussa	417.83
Tsembéhou	557.18

Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Simboussa, la production estimée annuelle de manioc est de 417,83 tonnes pour 2021. Le CRDE ayant la production de manioc la plus importante est celui de Tsembéhou avec 557,18 tonnes, et la plus faible production est à Fomboni avec 23,11 tonnes.

Rendements moyens de manioc par CRDE en 2021 (tonnes par hectare)

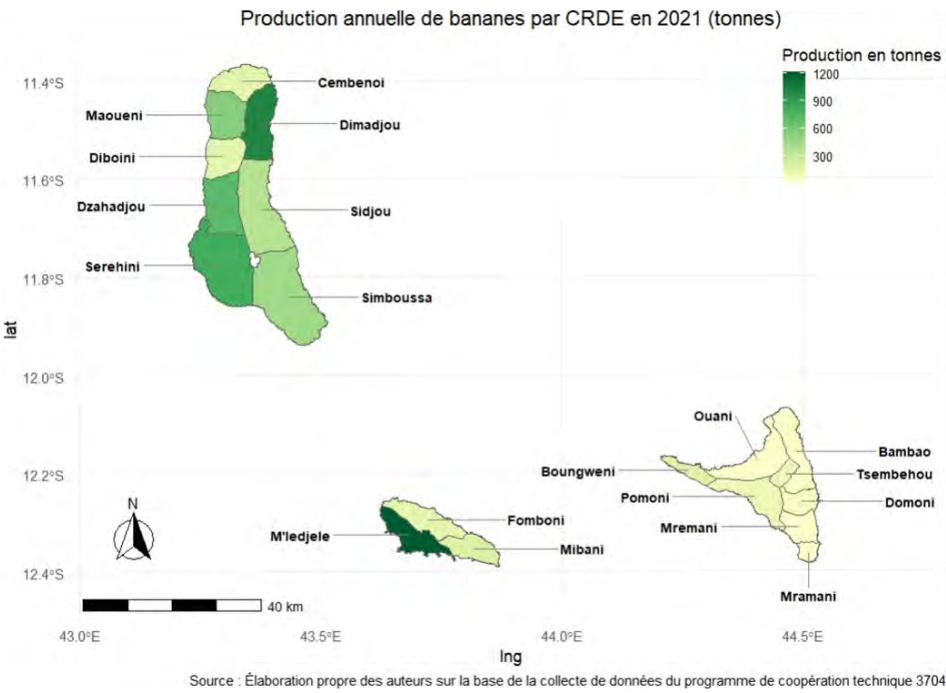


Source : Élaboration propre des auteurs sur la base de la collecte de données du programme de coopération technique 3704.

CRDE	Rendements moyens de manioc (tonnes par hectare)
Bambao	11.30
Boungweni	5.78
Cembénoi	9.89
Diboini	16.09
Dimadjou	8.01
Domoni	13.87
Dzahadjou	18.53
Fomboni	8.48
M'ledjele	10.86
Maouéni	11.07
Mibani	11.45
Mramani	5.79
Mremani	7.26
Ouani	11.62
Pomoni	8.07
Serehini	13.84
Sidjou	2.19
Simboussa	7.19
Tsembehou	49.72

Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Simboussa, les rendements de manioc estimés sont de 7,19 tonnes par hectare en 2021. On retrouve les plus hauts rendements dans le CRDE de Tsembehou (49,72 tonnes par hectare), caractérisé par des conditions agricoles favorables et qui s'est spécialisé dans les cultures maraîchères.

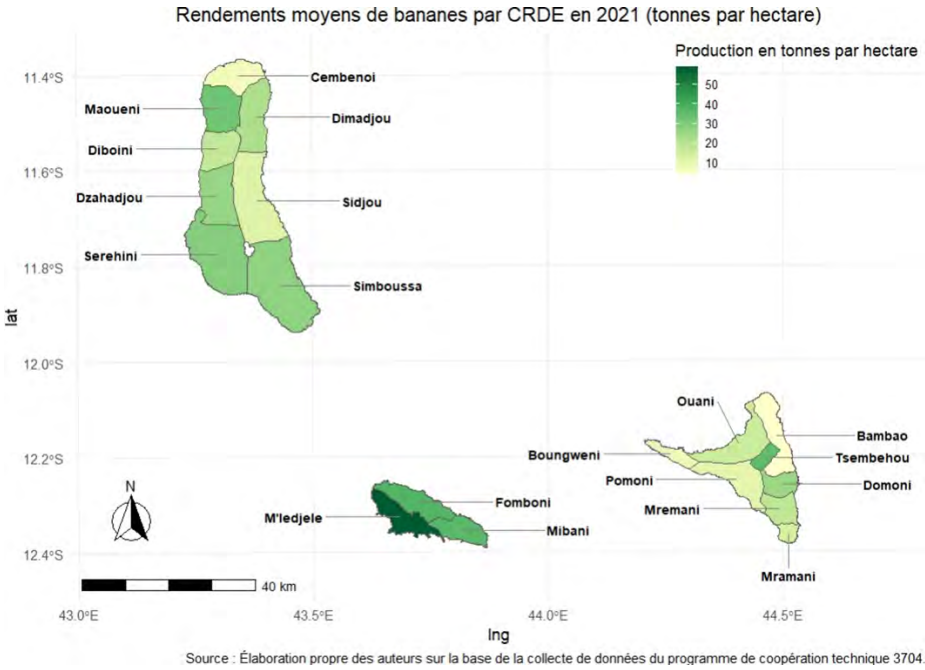




CRDE	Production annuelle de bananes (tonnes)
Bambao	35.45
Boungweni	178.57
Cembanoi	166.08
Diboini	158.27
Dimadjou	1,005.25
Domoni	61.23
Dzahadjou	719.10
Fomboni	147.80
M'ledjele	1,212.90
Maoueni	556.36
Mibani	194.31
Mramani	10.27
Mremani	18.49
Ouani	25.47
Pomoni	106.03
Serehini	801.88
Sidjou	363.38
Simboussa	457.99
Tsembehou	119.45

Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Simboussa, la production estimée annuelle de bananes est de 457.99 tonnes pour 2021. Le CRDE ayant la production de bananes la plus importante est celui de Mledjele avec 1212.90 tonnes, et la plus faible production est à Mramani avec 10.27 tonnes.

CRDE	Rendements de bananes moyens (tonnes par hectare)
Bambao	3.79
Boungweni	7.93
Cembanoi	6.99
Diboini	17.49
Dimadjou	21.81
Domoni	25.12
Dzahadjou	25.62
Fomboni	37.41
M'ledjele	58.97
Maoueni	32.08
Mibani	36.44
Mramani	12.95
Mremani	18.48
Ouani	15.49
Pomoni	10.13
Serehini	28.69
Sidjou	11.62
Simboussa	27.17
Tsembehou	35.06



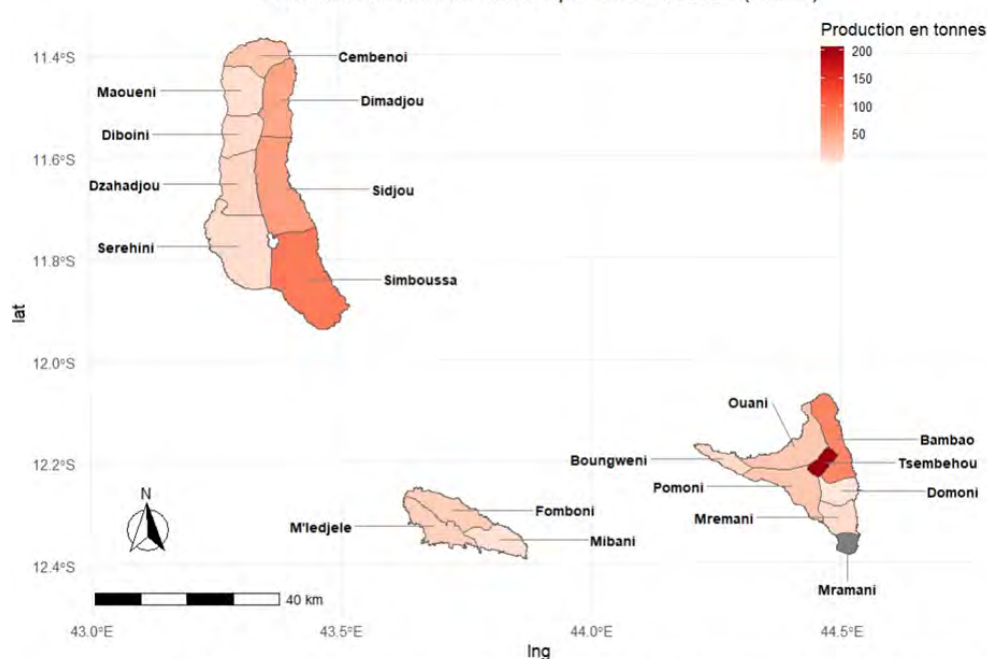
Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Simboussa, les rendements de bananes estimés sont de 27.17 tonnes par hectare en 2021. Les trois CRDE avec les plus hauts rendements se trouvent sur l'île de Mohéli.





Tomates

Production annuelle de tomates par CRDE en 2021 (tonnes)



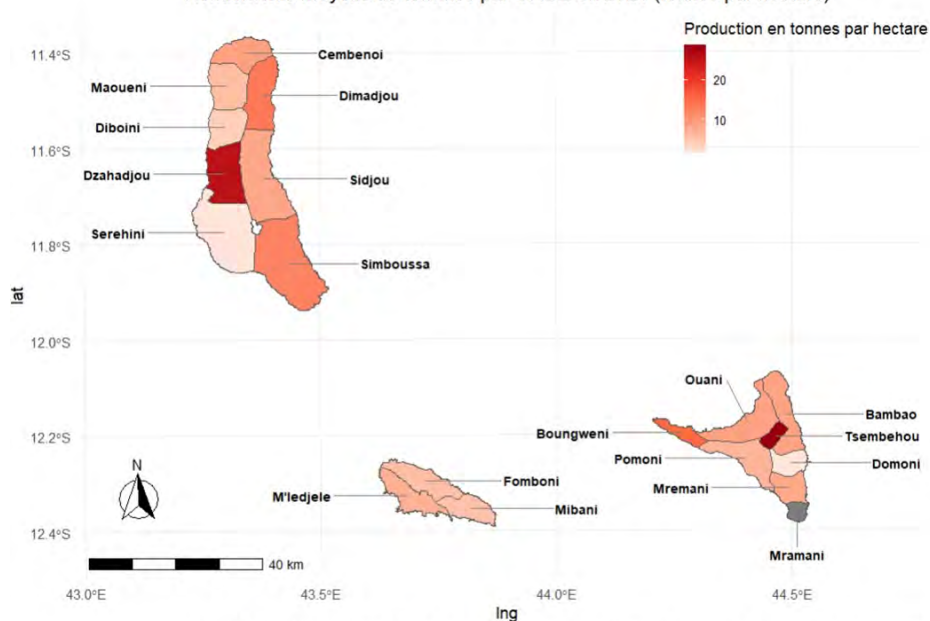
Source : Élaboration propre des auteurs sur la base de la collecte de données du programme de coopération technique 3704. Les zones grisées indiquent les CRDE où peu ou pas d'agriculteurs cultivent des tomates, ne nous permettant pas de fournir une estimation.

CRDE	Production annuelle de tomates (tonnes)
Bambao	79.05
Boungweni	9.86
Cembenoi	26.15
Diboini	9.88
Dimadjou	52.67
Domoni	0.70
Dzahadjou	13.92
Fomboni	18.69
M'ledjele	18.56
Maoueni	5.89
Mibani	3.59
Mramani	
Mremani	8.56
Ouani	24.78
Pomoni	24.56
Serehini	7.45
Sidjou	59.52
Simboussa	89.53
Tsembhou	206.97

Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Simboussa, la production estimée annuelle de tomates est de 89.53 tonnes pour 2021. Le CRDE ayant la production de tomates la plus importante est celui de Tsembéhou, spécialisé dans les cultures maraîchères.

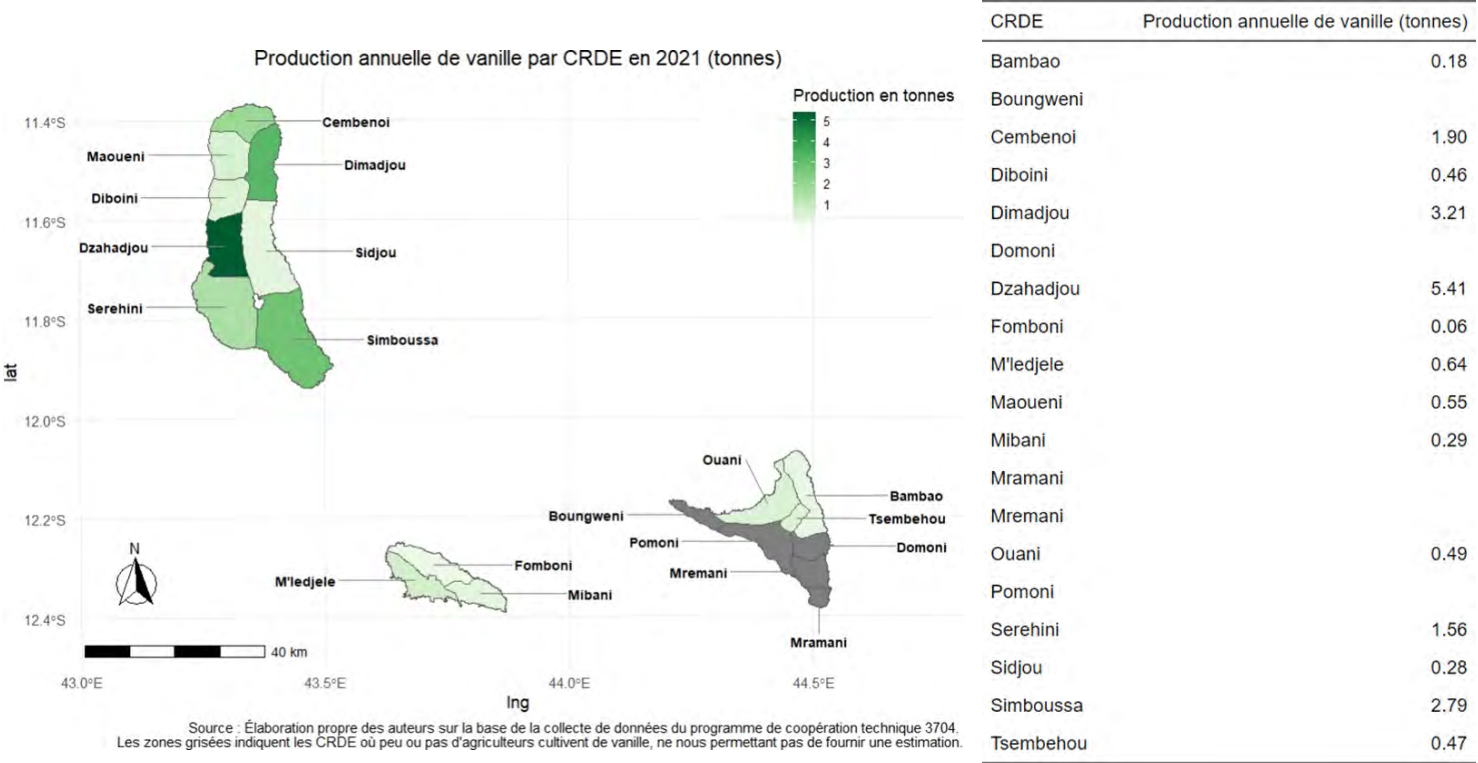
CRDE	Rendements moyens de tomates (tonnes par hectare)
Bambao	8.84
Boungweni	15.44
Cembenoi	9.14
Diboini	3.96
Dimadjou	13.55
Domoni	1.70
Dzahadjou	25.80
Fomboni	5.90
M'ledjele	7.20
Maoueni	5.84
Mibani	5.42
Mramani	
Mremani	8.23
Ouani	9.03
Pomoni	6.85
Serehini	1.67
Sidjou	8.43
Simboussa	12.38
Tsembhou	28.96

Rendements moyens de tomates par CRDE en 2021 (tonnes par hectare)

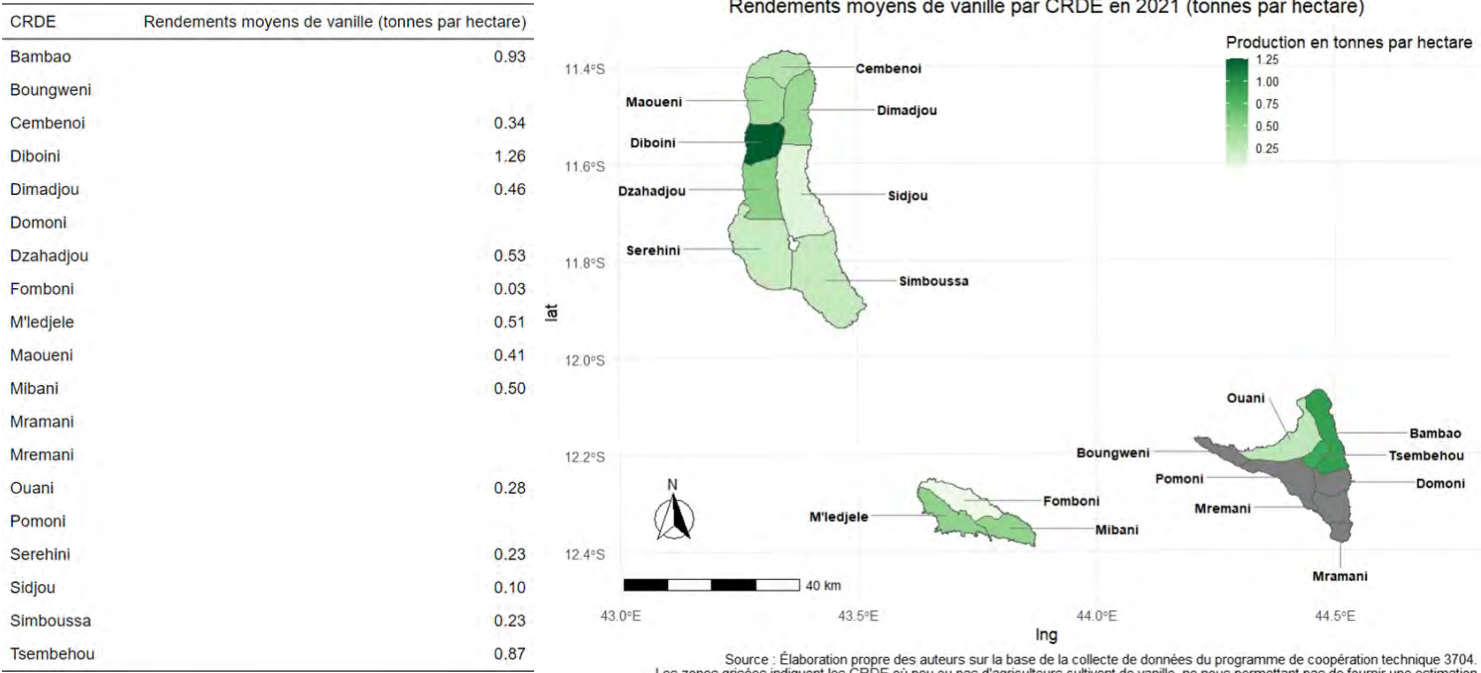


Source : Élaboration propre des auteurs sur la base de la collecte de données du programme de coopération technique 3704. Les zones grisées indiquent les CRDE où peu ou pas d'agriculteurs cultivent des tomates, ne nous permettant pas de fournir une estimation.

Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Simboussa, les rendements de tomates estimés sont de 12.38 tonnes par hectare en 2021. On retrouve les plus hauts rendements dans le CRDE de Tsembéhou (28.96 tonnes par hectare), et Dzahadjou (25.80 tonnes par hectare).



Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Simboussa, la production estimée annuelle de vanille est de 2.79 tonnes pour 2021. L'essentiel de la production est concentré sur l'île de la Grande Comore. Le CRDE ayant la production de vanille la plus importante est celui de Dzahadjou.

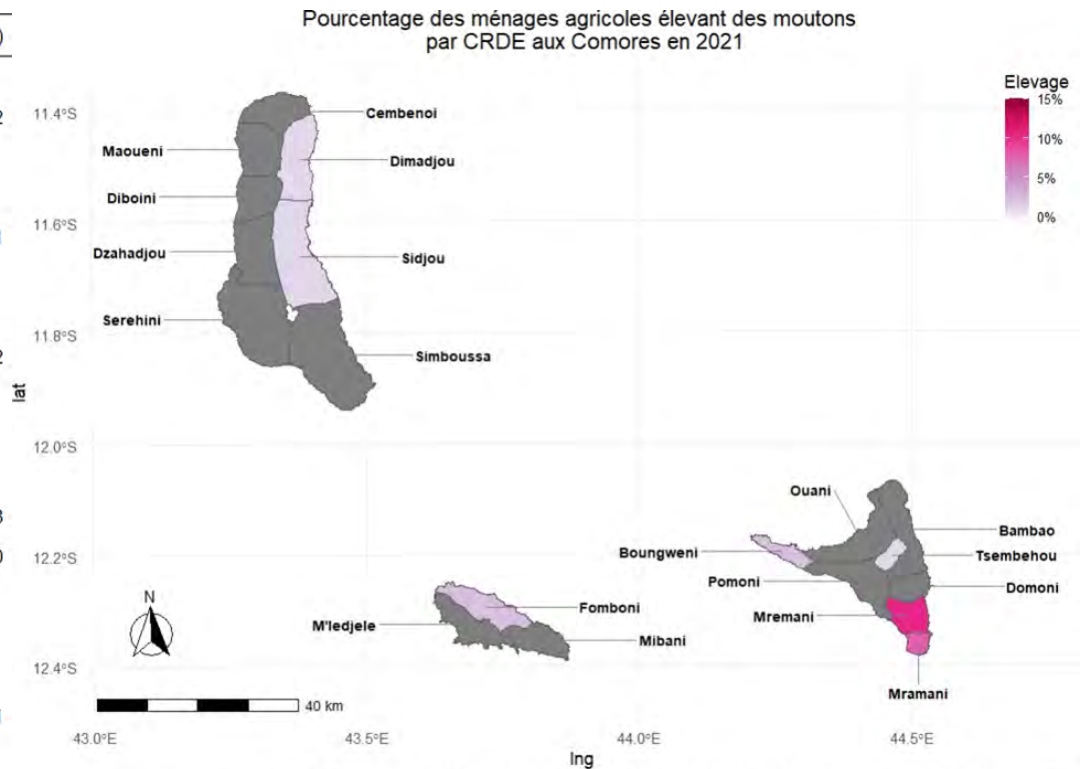


Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Simboussa, les rendements de vanille estimés sont de 0.23 tonne par hectare en 2021. Diboïni a les plus hauts rendements avec 1.26 tonnes par hectare.



Bovins

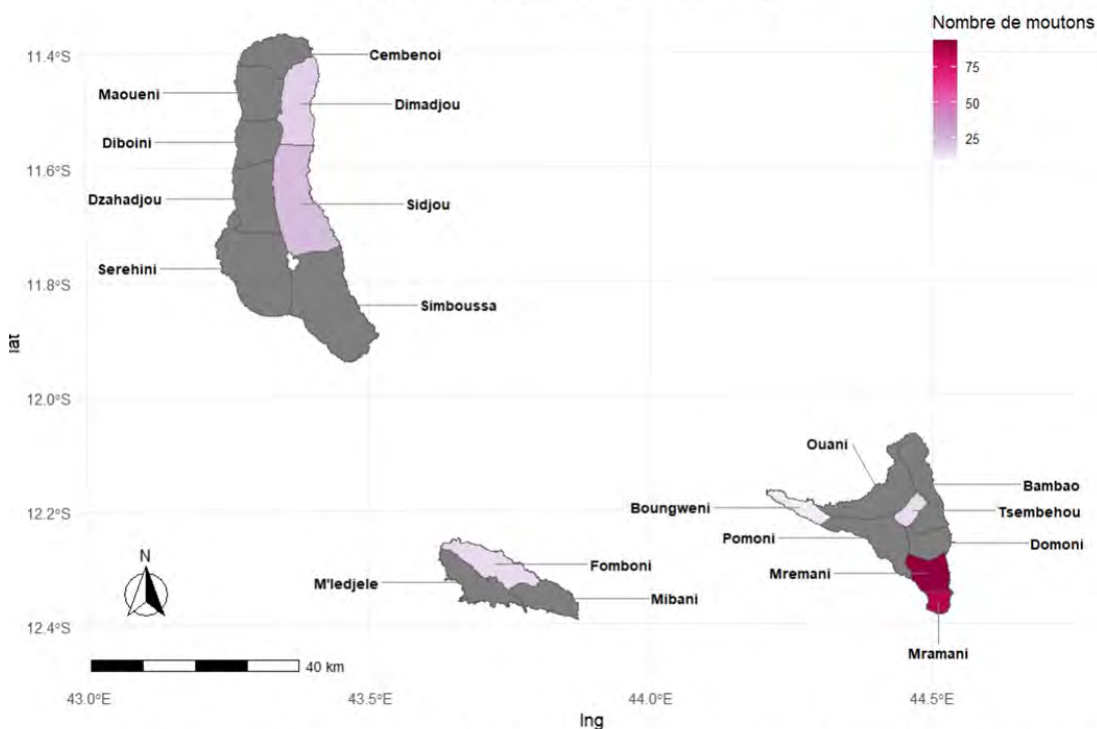
CRDE	Elevage de moutons (%)
Bambao	
Boungweni	2.22
Cembenoi	
Diboini	
Dimadjou	1.11
Domoni	
Dzahadjou	
Fomboni	2.22
M'ledjele	
Maoueni	
Mibani	
Mramani	7.78
Mremani	10.00
Ouani	
Pomoni	
Serehini	
Sidjou	1.11
Simboussa	
Tsembehou	1.11



Source : Élaboration propre des auteurs sur la base de la collecte de données du programme de coopération technique 3704
Les zones grisées indiquent les CRDE où peu ou pas d'agriculteurs élèvent des moutons, ne nous permettant pas de fournir une estimation.

Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Simboussa, 25.56% des ménages agricoles possèdent au moins une vache ou un bœuf en 2021. Ce pourcentage est le plus élevé à Boungweni, où 60% des ménages ont déclaré élever des bovins

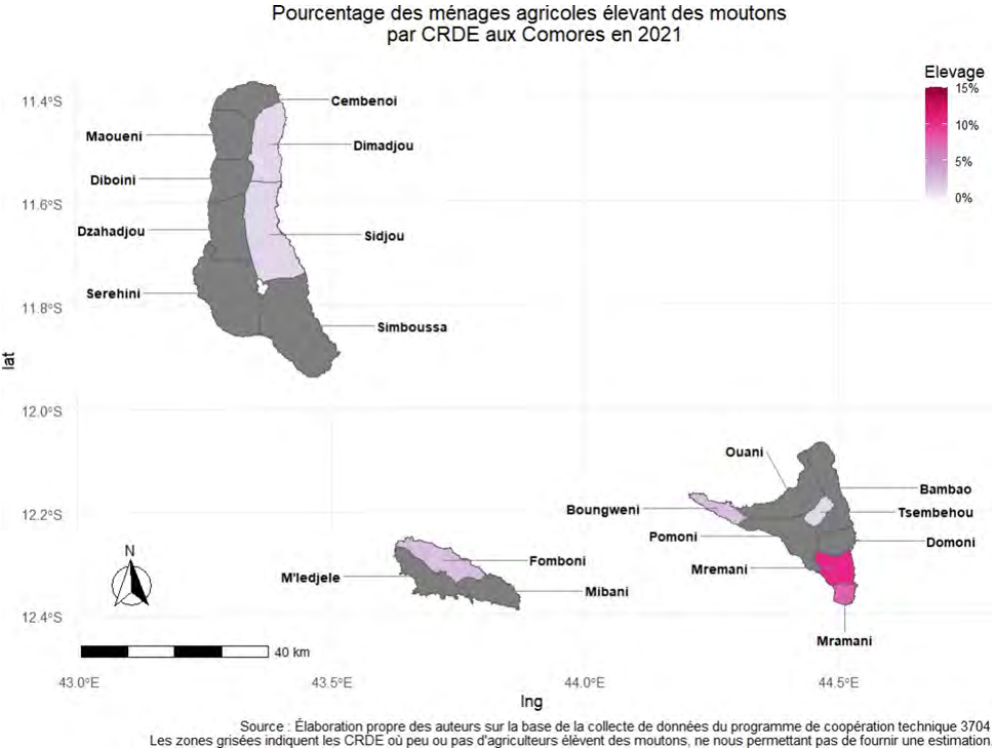
Elevage de moutons par CRDE aux Comores en 2021



CRDE	Nombre de moutons
Bambao	
Boungweni	10
Cembenoi	
Diboini	
Dimadjou	18
Domoni	
Dzahadjou	
Fomboni	15
M'ledjele	
Maoueni	
Mibani	
Mramani	86
Mremani	93
Ouani	
Pomoni	
Serehini	
Sidjou	23
Simboussa	
Tsembehou	15

Source : Élaboration propre des auteurs sur la base de la collecte de données du programme de coopération technique 3704
Les zones grisées indiquent les CRDE où peu ou pas d'agriculteurs élèvent des moutons, ne nous permettant pas de fournir une estimation

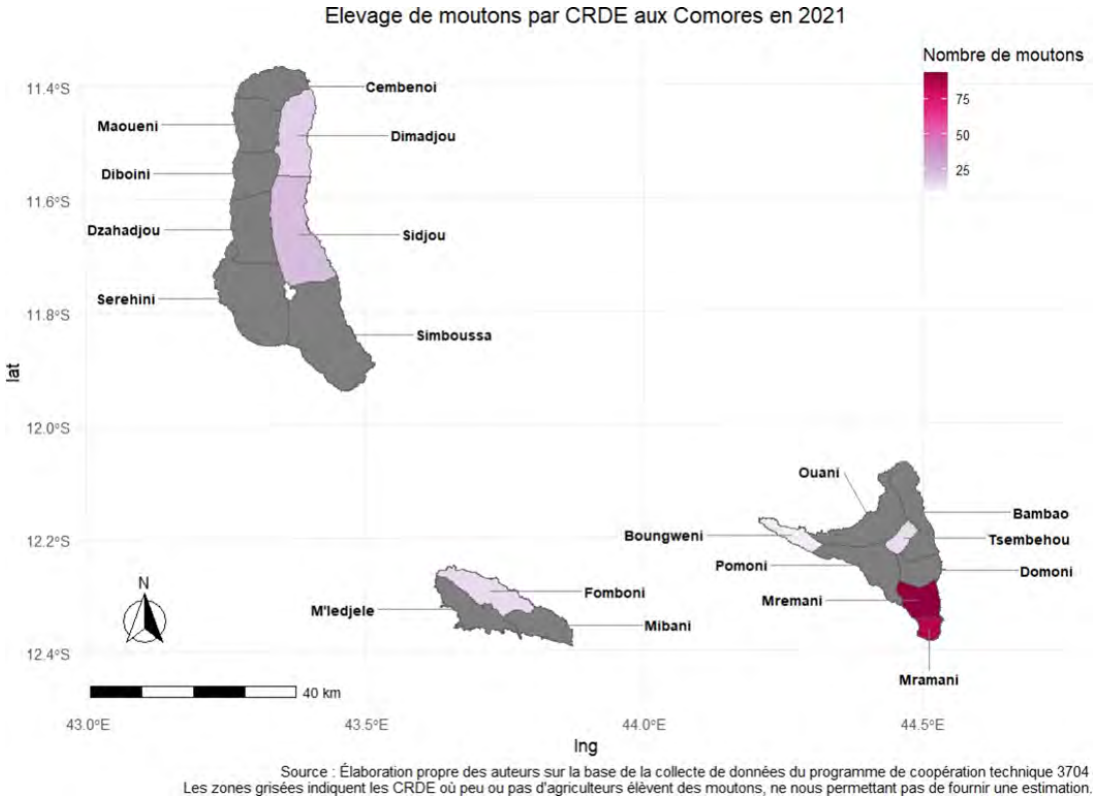
Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Simboussa, il est estimé que le nombre de bovins en élevage est de 598 en 2021. On retrouve le plus grand nombre de bovins à Dimadjou (907 vaches ou bœufs)



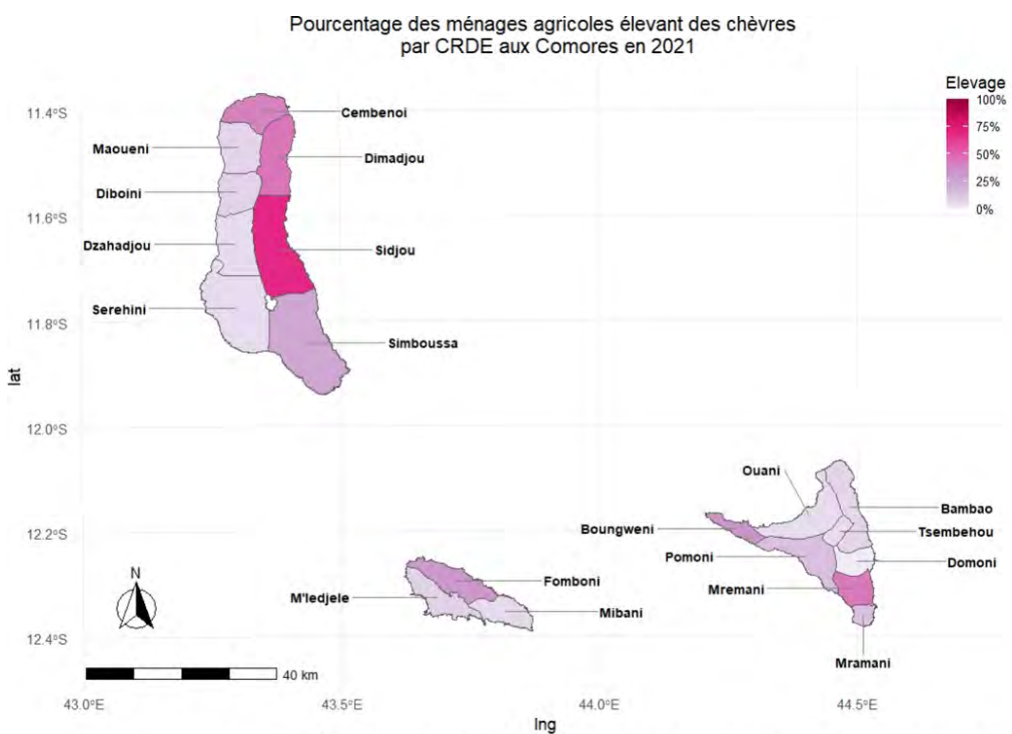
CRDE	Elevage de moutons (%)
Bambao	
Boungweni	2.22
Cembenoi	
Diboini	
Dimadjou	1.11
Domoni	
Dzahadjou	
Fomboni	2.22
M'ledjele	
Maoueni	
Mibani	
Mramani	7.78
Mremani	10.00
Ouani	
Pomoni	
Serehini	
Sidjou	1.11
Simboussa	
Tsembehou	1.11

Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Mramani, 7,78 % des ménages agricoles possèdent au moins un mouton en 2021. Ce pourcentage est le plus élevé à Mremani, où 10 % des ménages ont déclaré élever des moutons.

CRDE	Nombre de moutons
Bambao	
Boungweni	10
Cembenoi	
Diboini	
Dimadjou	18
Domoni	
Dzahadjou	
Fomboni	15
M'ledjele	
Maoueni	
Mibani	
Mramani	86
Mremani	93
Ouani	
Pomoni	
Serehini	
Sidjou	23
Simboussa	
Tsembehou	15



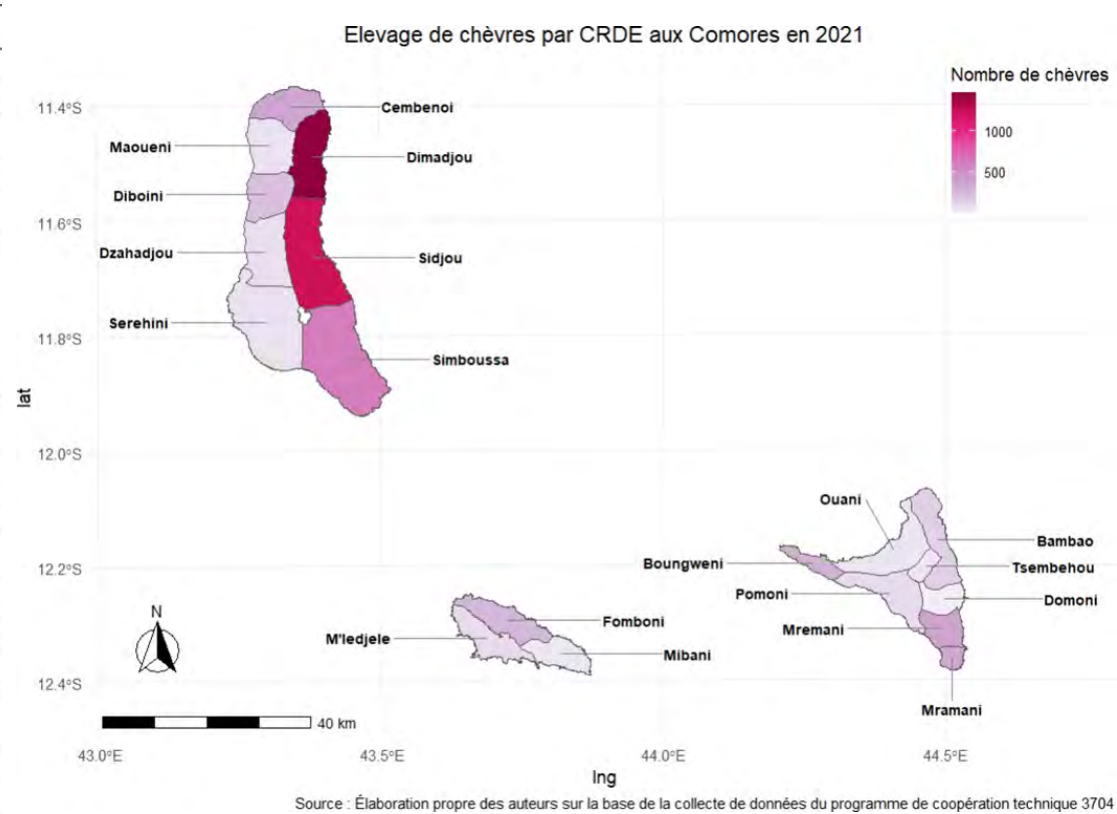
Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Sidjou, il est estimé que le nombre de moutons en élevage est de 23 en 2021. On retrouve le plus grand nombre de moutons à Mremani (93 moutons).



CRDE	Elevage de chèvres (%)
Bambao	7.78
Boungweni	32.22
Cembenoï	40.00
Diboini	8.89
Dimadjou	44.44
Domoni	1.11
Dzahadjou	5.56
Fomboni	31.11
M'ledjele	8.89
Maoueni	7.78
Mibani	6.67
Mramani	14.44
Mremani	42.22
Ouani	5.56
Pomoni	14.44
Serehini	5.56
Sidjou	67.78
Simboussa	24.44
Tsembehou	5.56

Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Simboussa, 24,44 % des ménages agricoles possèdent au moins une chèvre en 2021. Ce pourcentage est le plus élevé à Sidjou, où 67,78 % des ménages ont déclaré élever des chèvres.

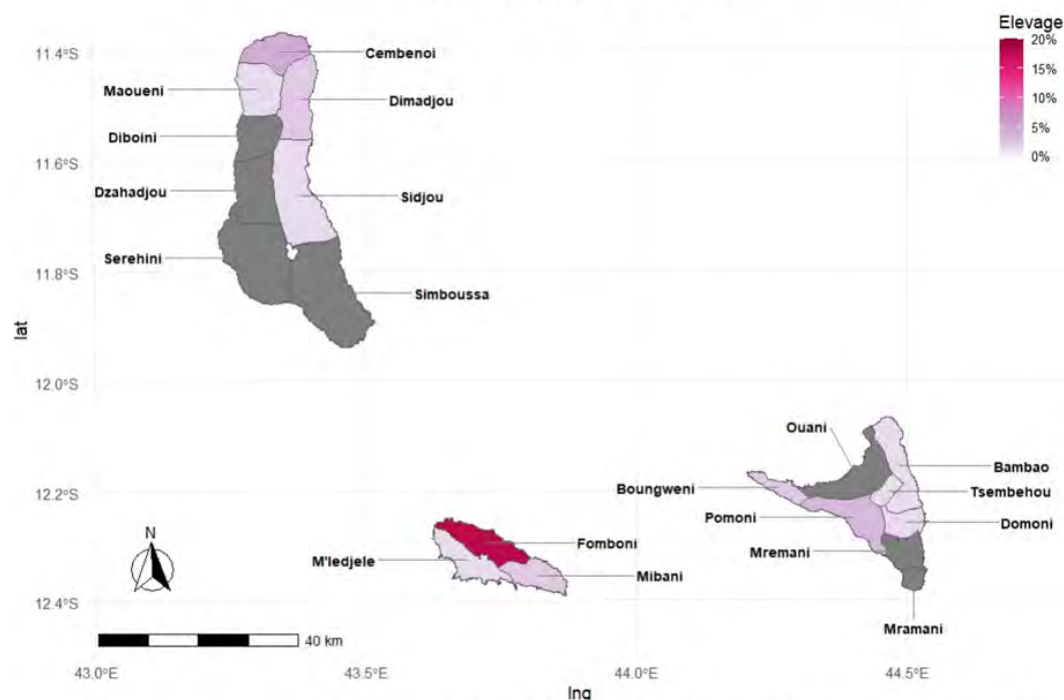
CRDE	Nombre de chèvres
Bambao	144
Boungweni	300
Cembenoï	374
Diboini	210
Dimadjou	1,474
Domoni	4
Dzahadjou	77
Fomboni	255
M'ledjele	92
Maoueni	60
Mibani	37
Mramani	352
Mremani	385
Ouani	46
Pomoni	87
Serehini	60
Sidjou	1,216
Simboussa	615
Tsembehou	51



Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Simboussa, il est estimé que le nombre de chèvres en élevage est de 615 en 2021. On retrouve le plus grand nombre de chèvres à Dimadjou (1474 chèvres).

Volaille de basse-cour

Pourcentage des ménages agricoles élevant de la volaille de basse-cour par CRDE aux Comores en 2021



CRDE	Elevage de volaille (%)
Bambao	1.11
Boungweni	2.22
Cembenoi	4.44
Diboini	
Dimadjou	2.22
Domoni	1.11
Dzahadjou	
Fomboni	17.78
M'ledjele	1.11
Maooueni	1.11
Mibani	2.22
Mramani	
Mremani	
Ouani	
Pomoni	3.33
Serehini	
Sidjou	1.11
Simboussa	
Tsembhou	1.11

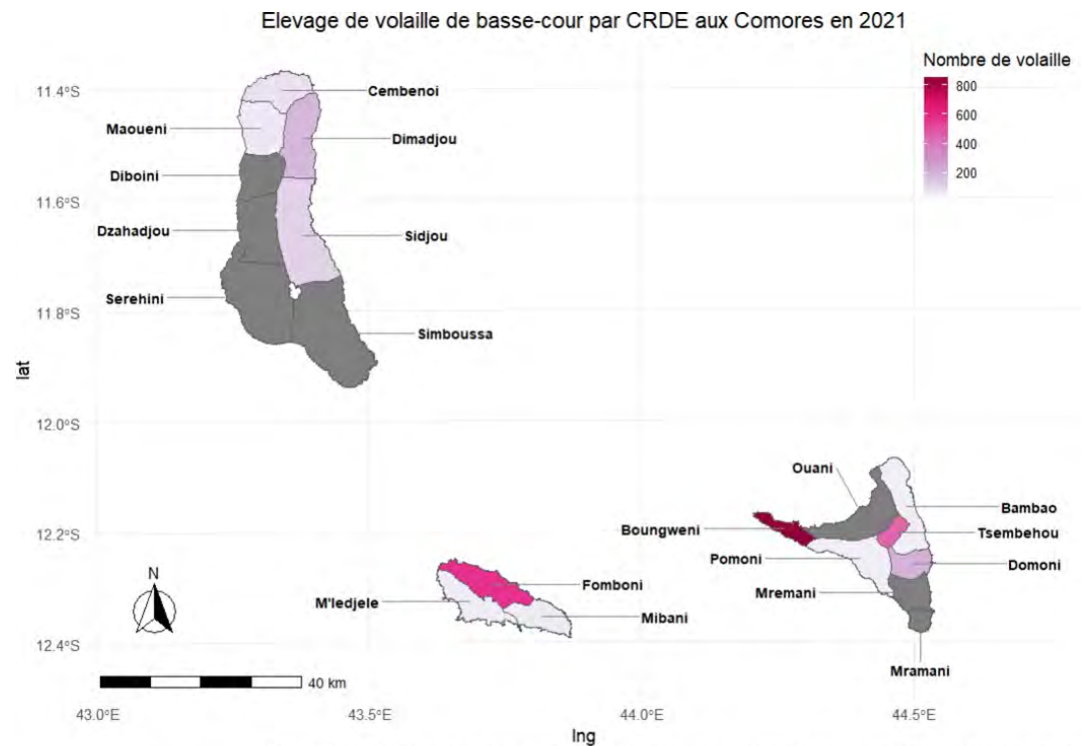
Source : Élaboration propre des auteurs sur la base de la collecte de données du programme de coopération technique 3704. Les zones grisées indiquent les CRDE où peu ou pas d'agriculteurs élèvent de la volaille de basse-cour, ne nous permettant pas de fournir une estimation.

La catégorie des volailles de basse-cour inclut les poulets, poules, coqs, canards et oies de tous types. De manière importante, cette catégorie est à distinguer de l'élevage intensif, qui est essentiellement concentré au niveau des aires urbaines. La dénomination élevage de volaille de basse-cour désigne donc, par opposition, l'élevage d'appoint et de petite échelle qui est réalisé par des agriculteurs dont ce n'est pas la principale source de revenu ou de nourriture.

Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Sidjou, 1.11% des ménages agricoles possèdent au moins des volailles de basse-cour en 2021. Ce pourcentage est le plus élevé à Fomboni, où 17.78% des ménages ont déclaré élever de la volaille.



CRDE	Nombre de volaille
Bambao	45
Boungweni	853
Cembenoi	79
Diboini	
Dimadjou	183
Domoni	205
Dzahadjou	
Fomboni	567
M'ledjele	50
Maoueni	60
Mibani	53
Mramani	
Mremani	
Ouani	
Pomoni	45
Serehini	
Sidjou	115
Simboussa	
Tsembehou	447



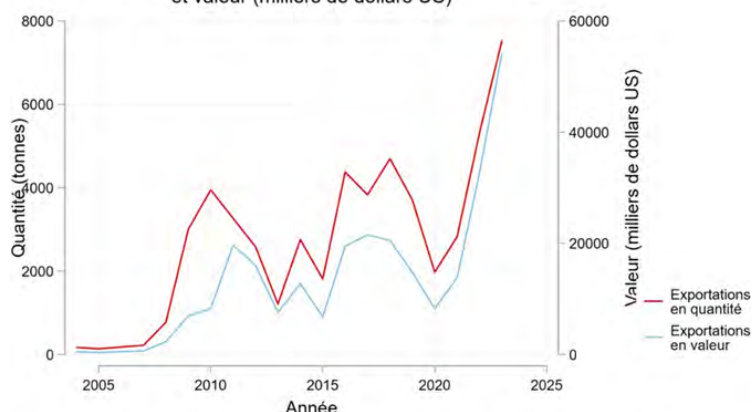
Exemple d'interprétation : dans le CRDE de Sidjou, il est estimé que le nombre de volailles de basse-cour en élevage est de 115 en 2021. On retrouve le plus grand nombre de volailles à Boungweni (853 poules, poulets, canards, ou oies)



Exportations et importations de produits agricoles

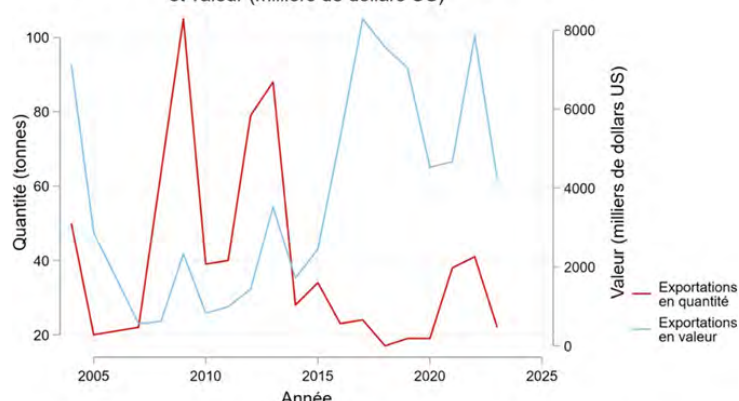
Exportations de cultures de rente

Exportations de clous de girofle aux Comores en quantité (tonnes) et valeur (milliers de dollars US)



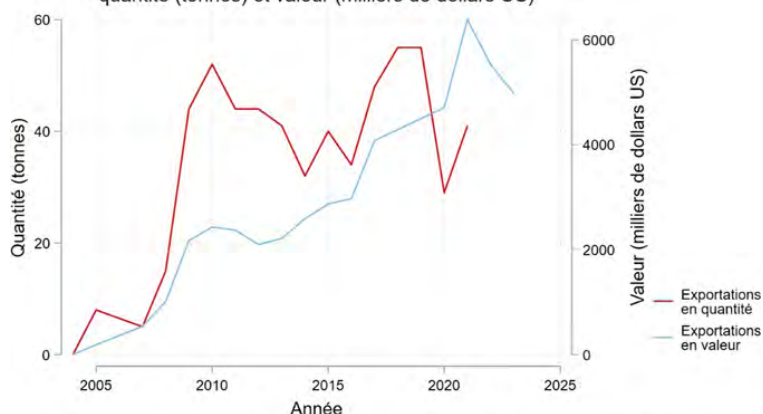
Source: Élaboration propre des auteurs sur la base des données de l'International Trade Centre

Exportations de vanille aux Comores en quantité (tonnes) et valeur (milliers de dollars US)



Source: Élaboration propre des auteurs sur la base des données de l'International Trade Centre

Exportations d'huile essentielle d'ylang ylang aux Comores en quantité (tonnes) et valeur (milliers de dollars US)



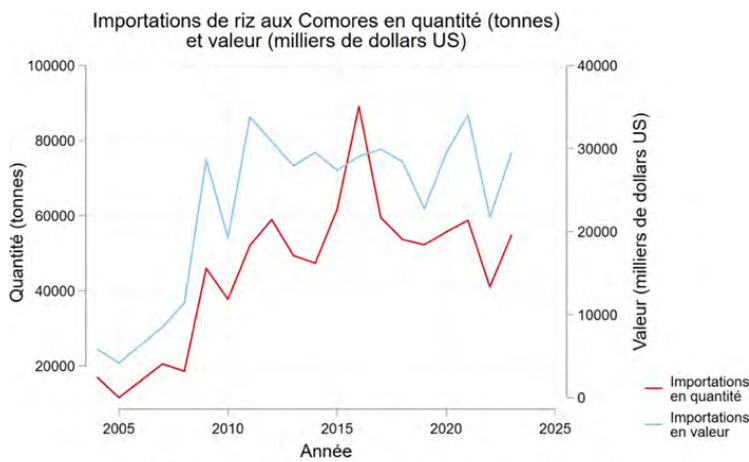
Source: Élaboration propre des auteurs sur la base des données de l'International Trade Centre

Les trois principaux produits agricoles d'exportation des Comores sont la vanille, les clous de girofle et l'ylang-ylang. Ce dernier est exporté sous forme d'huile essentielle distillée sur place, et dont le prix varie avec sa qualité. Le séchage des clous de girofle est le plus souvent réalisé dans le pays avant exportation. La production de vanille est vulnérable aux aléas climatiques, ce qui pourrait expliquer la baisse des exportations en quantité. Les exports de clous de girofle et d'ylang-ylang ont quant à eux augmenté au cours des 20 dernières années.

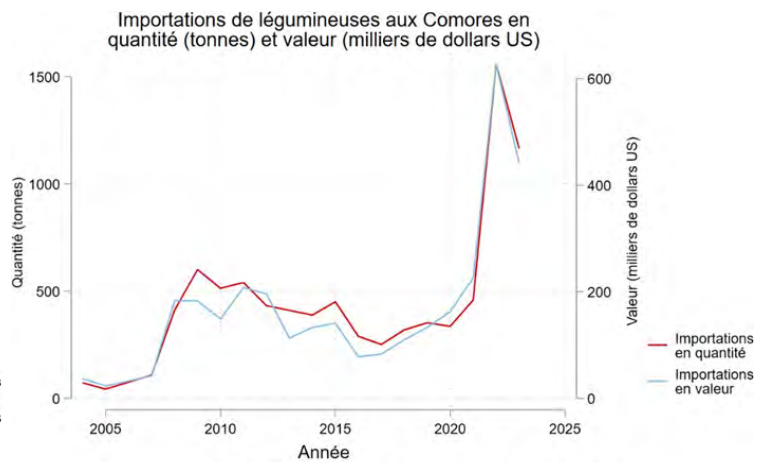
Ces graphiques ainsi que ceux qui suivent au sein de cette partie ont tous été conçus en utilisant les données du site Trade Map de l'International Trade Center, mises à jour en 2023. Pour plus d'informations, consulter <https://www.trademap.org/Index.aspx>. La catégorie «clous de girofle» inclut toutes les formes sous lesquelles cette épice peut être exportée : fruits entiers, clous séchés, ou clous séchés avec leur tige.



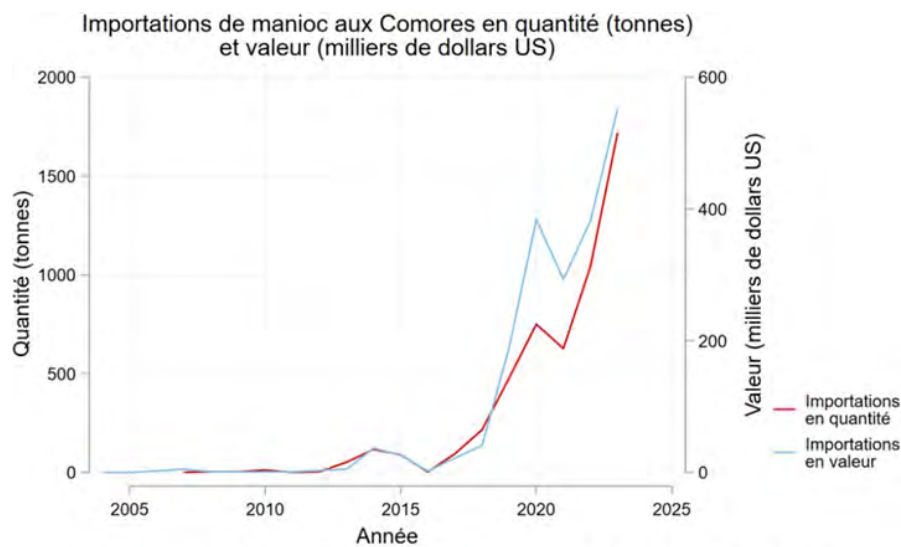
Importations alimentaires de base



Source: Élaboration propre des auteurs sur la base des données de l'International Trade Centre



Source: Élaboration propre des auteurs sur la base des données de l'International Trade Centre



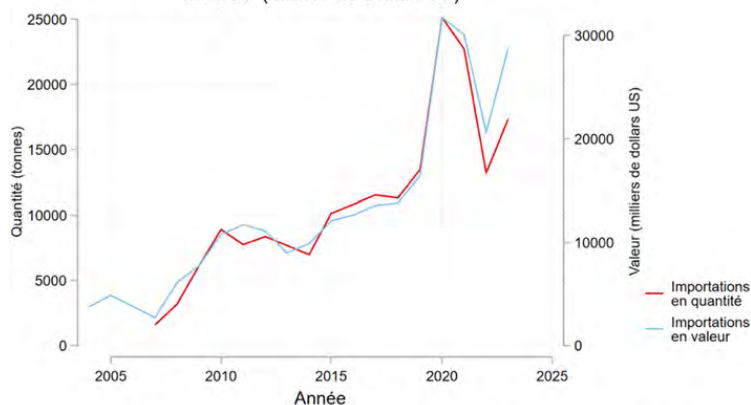
Source: Élaboration propre des auteurs sur la base des données de l'International Trade Centre

La quantité de manioc importée a augmenté exponentiellement entre le milieu des années 2000 et 2023, passant de quasi nulle à 1700 tonnes annuellement. Les importations de légumineuses, qui quant à elle étaient plutôt stables entre 2007 et 2020, ont subi une forte hausse à partir de 2022. Cependant, la principale importation alimentaire des Comores est le riz, dont la quantité oscille entre 40 000 et 60 000 tonnes chaque année.



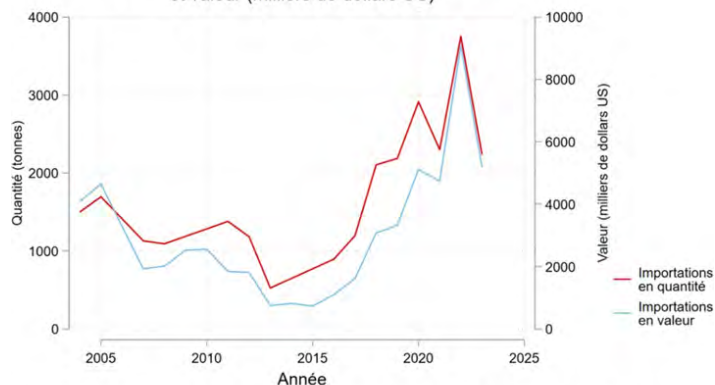
Importations de produits alimentaires d'origine animale

Importations de viande de volaille aux Comores en quantité (tonnes) et valeur (milliers de dollars US)



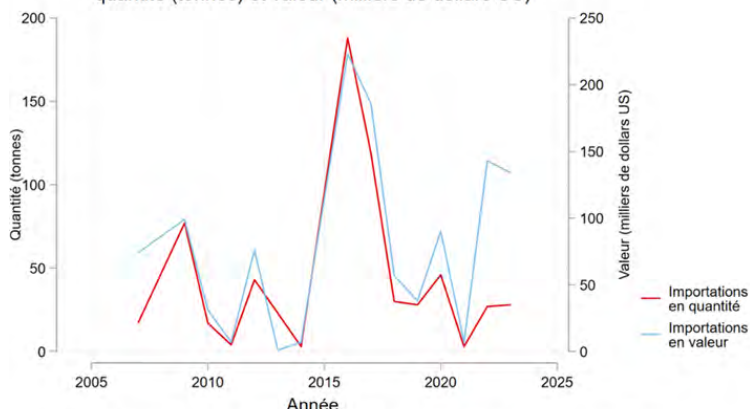
Source: Élaboration propre des auteurs sur la base des données de l'International Trade Centre

Importations de viande de bœuf aux Comores en quantité (tonnes) et valeur (milliers de dollars US)



Source: Élaboration propre des auteurs sur la base des données de l'International Trade Centre

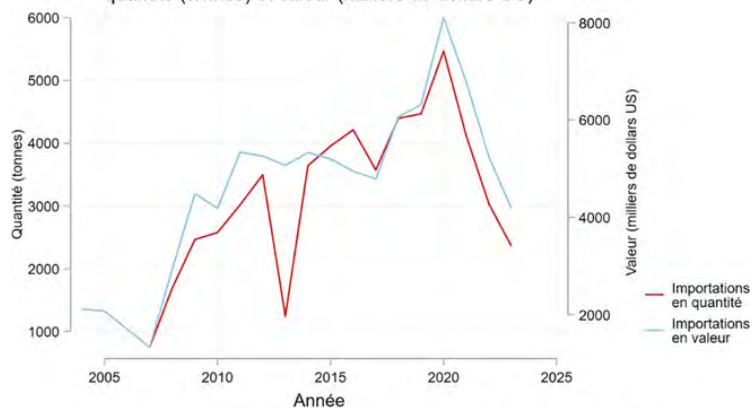
Importations de viande de mouton et de chèvre aux Comores en quantité (tonnes) et valeur (milliers de dollars US)



Source: Élaboration propre des auteurs sur la base des données de l'International Trade Centre

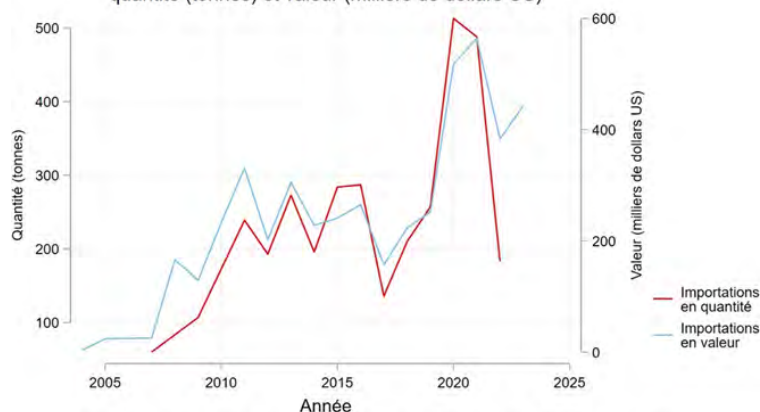
Les importations de viande de bœuf et de volaille ont plus que triplé en quantité entre 2015 et 2023. En 2023, les Comores ont importé autour de 2000 tonnes de viande de bœuf, et 17000 tonnes de volaille. La viande de mouton et de chèvre représente une part plus réduite des imports de viande, avec environ 30 tonnes en 2023.

Importations de lait et produits laitiers aux Comores en quantité (tonnes) et valeur (milliers de dollars US)



Source: Élaboration propre des auteurs sur la base des données de l'International Trade Centre

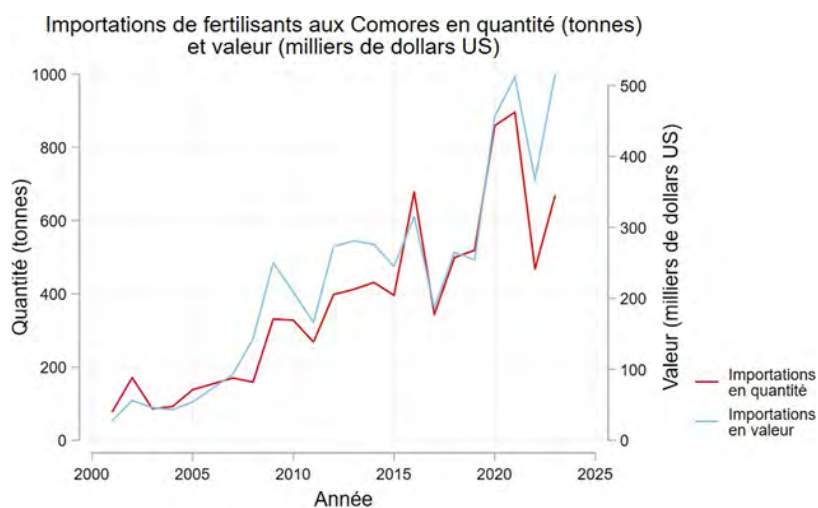
Importations d'œufs aux Comores en quantité (tonnes) et valeur (milliers de dollars US)



Source: Élaboration propre des auteurs sur la base des données de l'International Trade Centre



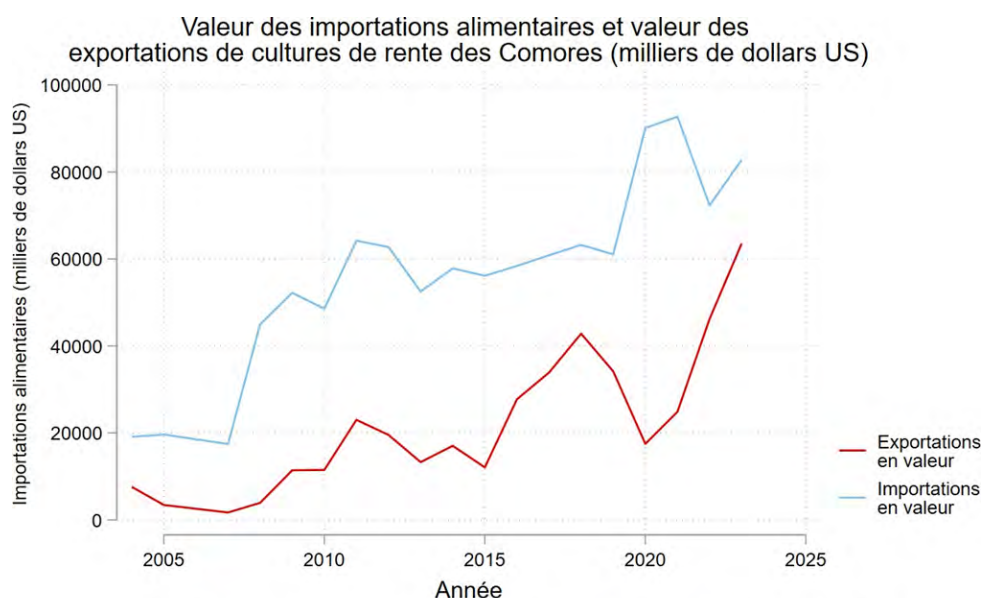
Importations d'intrants agricoles



Les importations d'œufs, de lait et de produit laitier sont suivies d'une tendance positive au cours des 20 dernières années. Cependant, elles ont subi une baisse assez nette à partir de 2020.

Au contraire, les importations de fertilisants agricoles ont augmenté de façon régulière depuis les années 2000, passant de moins de 100 tonnes annuellement en 2002, à environ 700 tonnes en 2023.

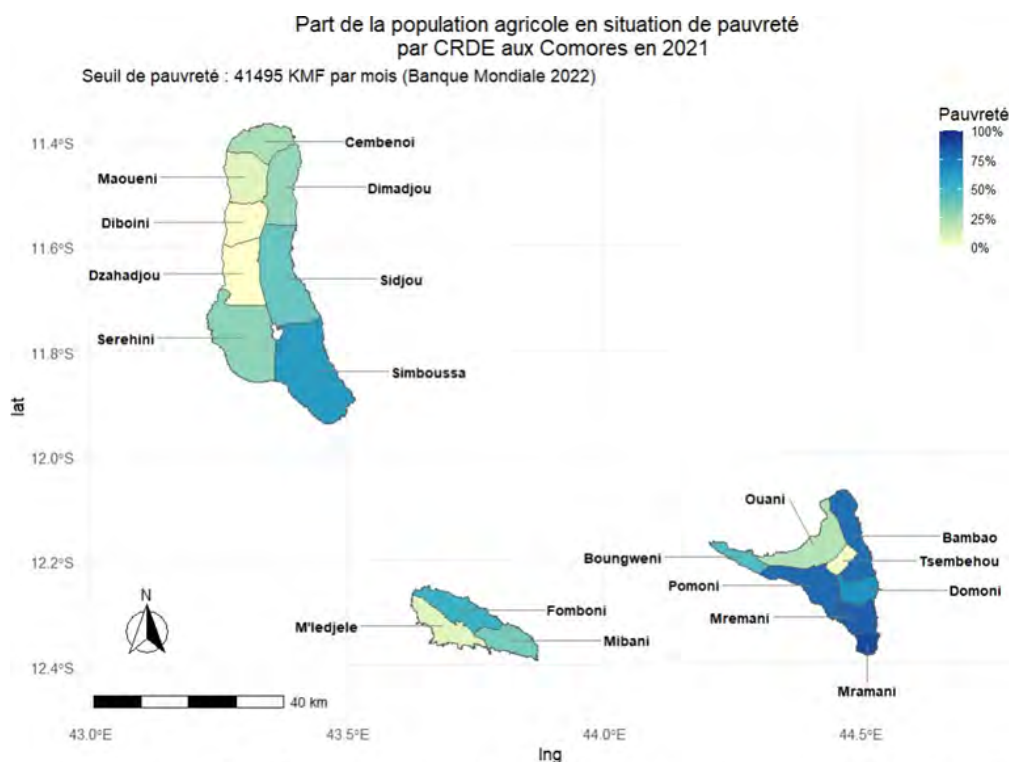
Balance des importations agricoles



Les trois exportations de culture de rente des Comores sont l'ylang-ylang, la vanille et les clous de girofle. La valeur de ces exportations a augmenté de façon régulière au cours des 20 dernières années. Cependant, leur valeur reste largement inférieure à celle de la valeur totale des importations alimentaires, qui ont elles aussi eu une tendance à la hausse.



Pauvreté chez les agriculteurs (2021)



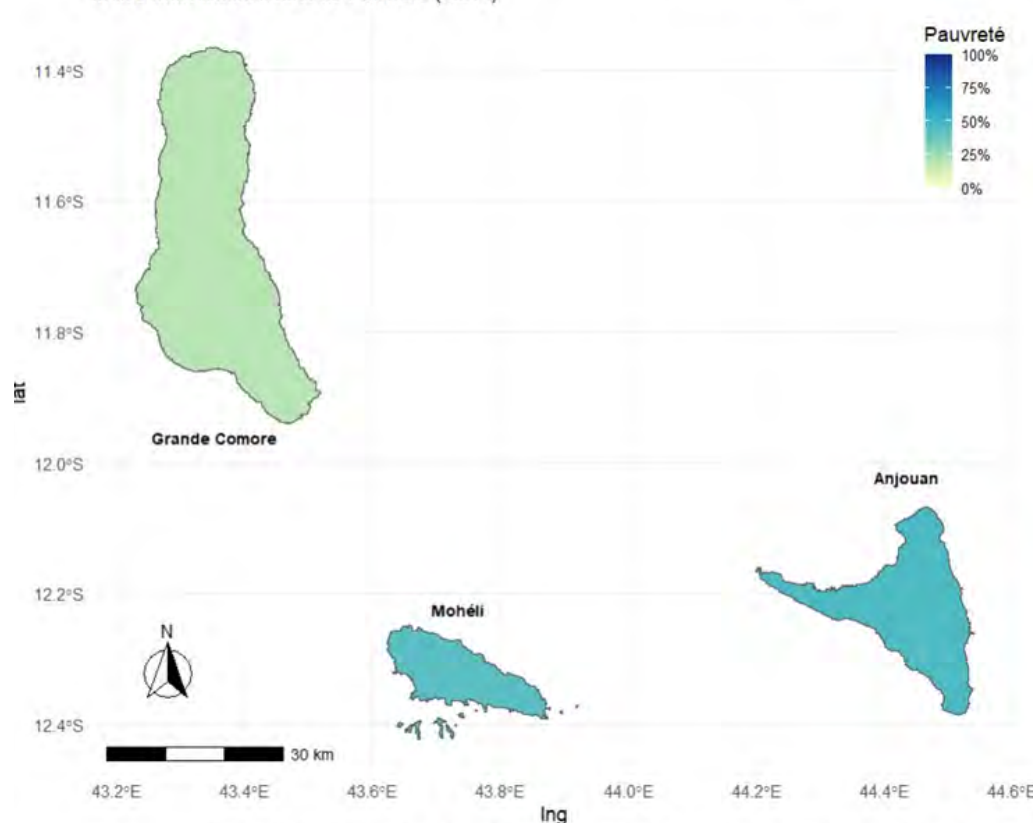
CRDE	Taux de pauvreté (%)
Cembenoi	23.33
Maoueni	8.89
Dimadjou	27.78
Diboïni	1.11
Dzahadjou	0.00
Serehini	30.00
Sidjou	40.00
Simboussa	62.22
Boungweni	45.56
Ouani	21.11
Tsembéhou	4.44
Bambao	77.78
Domoni	65.56
Mremani	82.22
Mramani	90.00
Pomoni	78.89
Fomboni	51.11
M'ledjele	8.89

Les taux de pauvreté de la population agricole les plus élevés sont observés à Anjouan, en particulier dans le sud de l'île dans les CRDE de Mramani (90 %), Mremani (82,22 %) et Pomoni (78,89 %). Ces régions souffrent davantage de l'érosion des sols, ce qui a un impact négatif sur les rendements agricoles et pourrait en partie expliquer ce résultat. Au contraire, les CRDE de Dzahadjou, Diboïni, et Tsembéhou ont un très faible taux de pauvreté chez les ménages d'agriculteurs. Cela est dû à des investissements plus importants dans le secteur agricole, des conditions agricoles favorables, et la spécialisation dans des cultures rentables. Notamment, Dzahadjou est le premier CRDE en termes de production de vanille, une des principales exportations des Comores. Similairement, les agriculteurs de Tsembéhou, qui cultivent une terre de bonne qualité, ont orienté leurs exploitations vers des cultures maraîchères, qui tendent à être plus profitables.



Pauvreté multidimensionnelle (2012)

Part de la population en situation de pauvreté aux Comores en 2012
Indice Multidimensionnel de Pauvreté (MDPI)



Île	Pauvreté (%)
Mohéli	44.00
Grande-Comore	19.97
Anjouan	46.85

Source : Élaboration propre des auteurs sur la base des données du Demographic and Health Survey Program.

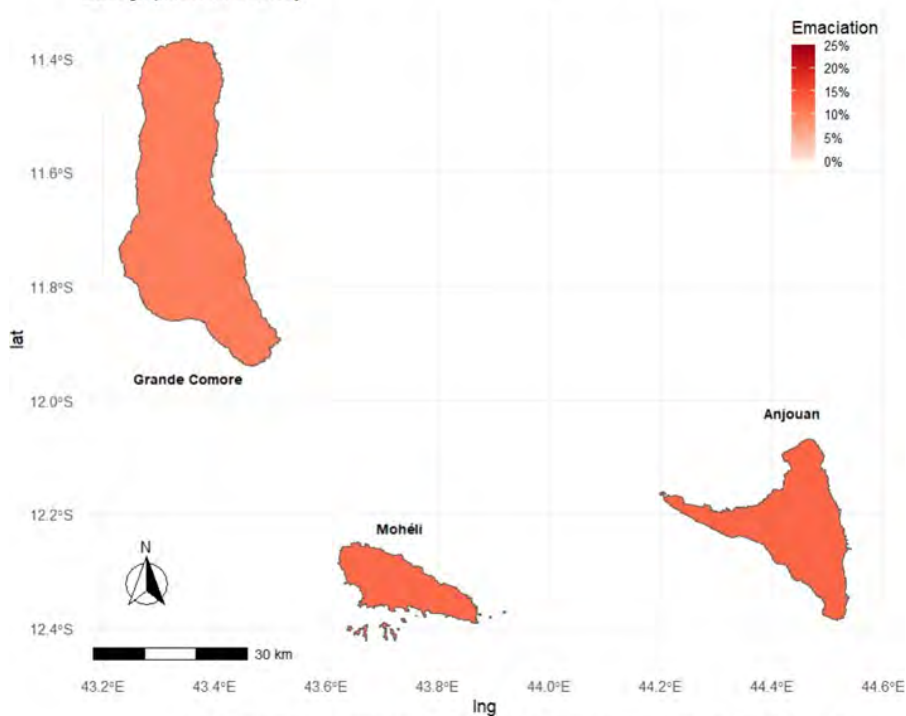
Une personne vivant dans une pauvreté multidimensionnelle vit «avec au moins 33 pour cent des indicateurs reflétant une privation aiguë dans les domaines de la santé, de l'éducation et du niveau de vie». Ces indicateurs incluent :

- la mortalité infantile [si un enfant est mort dans la famille]
- la nutrition [si un membre de la famille est en malnutrition]
- les années de scolarité [si aucun membre n'a fait cinq ans à l'école]
- la sortie de l'école [si un des enfants a quitté l'école avant 8 ans]
- l'électricité [si le foyer n'a pas l'électricité]
- l'eau potable [s'il n'y en a pas à moins de 30 minutes de marche]
- les sanitaires [s'il n'y en a pas ou bien partagés avec d'autres]
- le sol de l'habitat [si le sol est couvert par de la boue, du sable ou du fumier]
- le combustible utilisé pour cuisiner [si c'est du bois, du charbon de bois ou de la bouse]
- les biens mobiliers [si pas plus d'un bien parmi : radio, télévision, téléphone, vélo ou moto].

Nous avons utilisé les données du Demographic and Health Survey Program pour estimer la pauvreté multidimensionnelle (voir <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR278/FR278.pdf> pour plus d'informations). En 2012, on constatait que sur l'île d'Anjouan, 46,85 % de la population était en situation de pauvreté multidimensionnelle en 2012, contre 44 % à Mohéli et 19,97 % à la Grande Comore. Cela peut être attribué aux taux de malnutrition plus bas constatés à la Grande Comore (voir la partie suivante) et un accès plus limité aux infrastructures à Mohéli et Anjouan.

Enfants émaciés

Part des enfants de moins de 5 ans émaciés en 2012 aux Comores
Demographic Health Survey



Source : Élaboration propre des auteurs sur la base des données du Demographic and Health Survey Program.

2012

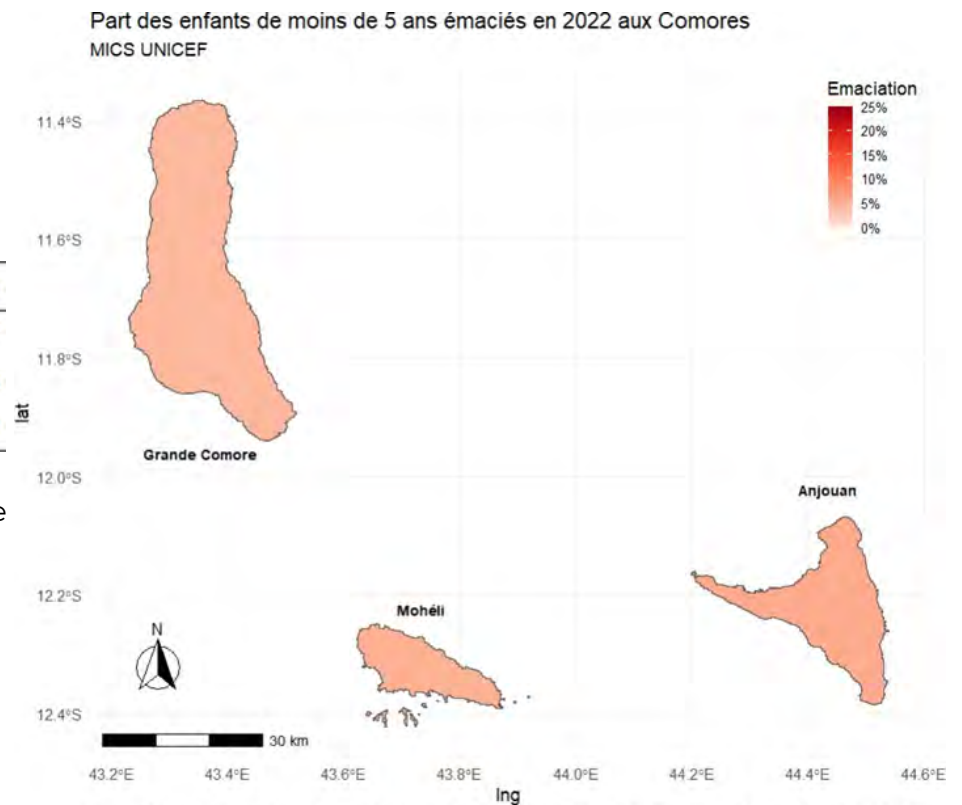
Île	Part d'enfants émaciés (%)
Mohéli	12.47
Grande-Comore	10.50
Anjouan	12.80

Prévalence des enfants de moins de 5 ans émaciés aux Comores en 2012

2022

Île	Part d'enfants émaciés (%)
Mohéli	12.47
Grande-Comore	10.50
Anjouan	12.80

Prévalence des enfants de moins de 5 ans émaciés aux Comores en 2022



Source : Élaboration propre des auteurs sur la base de la collecte de données du Multiple Indicator Cluster Survey de l'UNICEF.

Exemple d'interprétation : sur l'île d'Anjouan, 12.80% des enfants de moins de 5 ans étaient émaciés en 2012, contre 5.85% en 2022

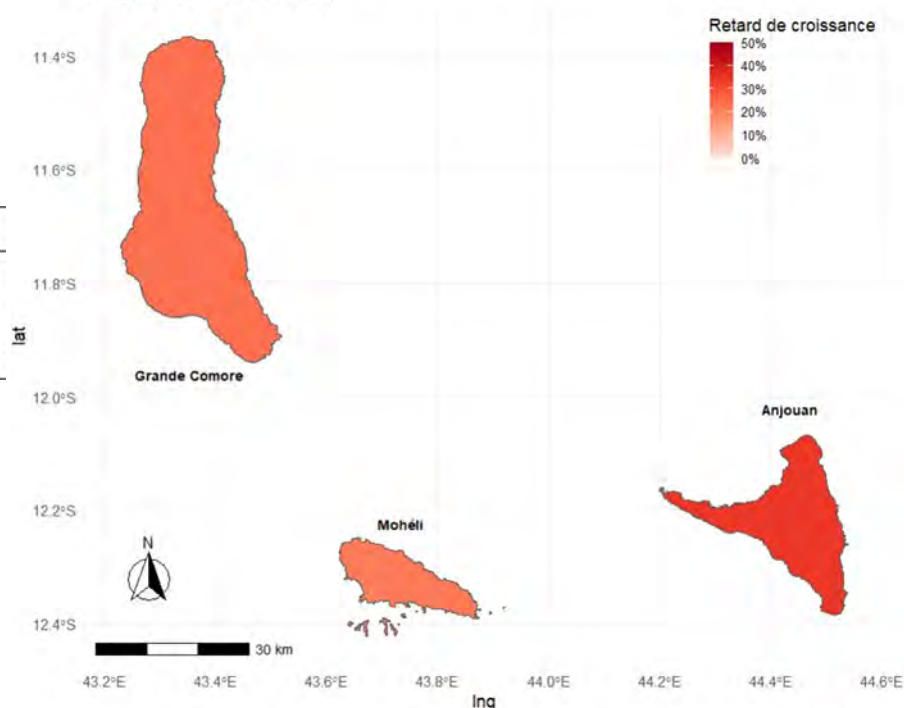
Enfants avec un retard de croissance

Part des enfants de moins de 5 ans avec un retard de croissance en 2012 aux Comores
Demographic and Health Survey

2012

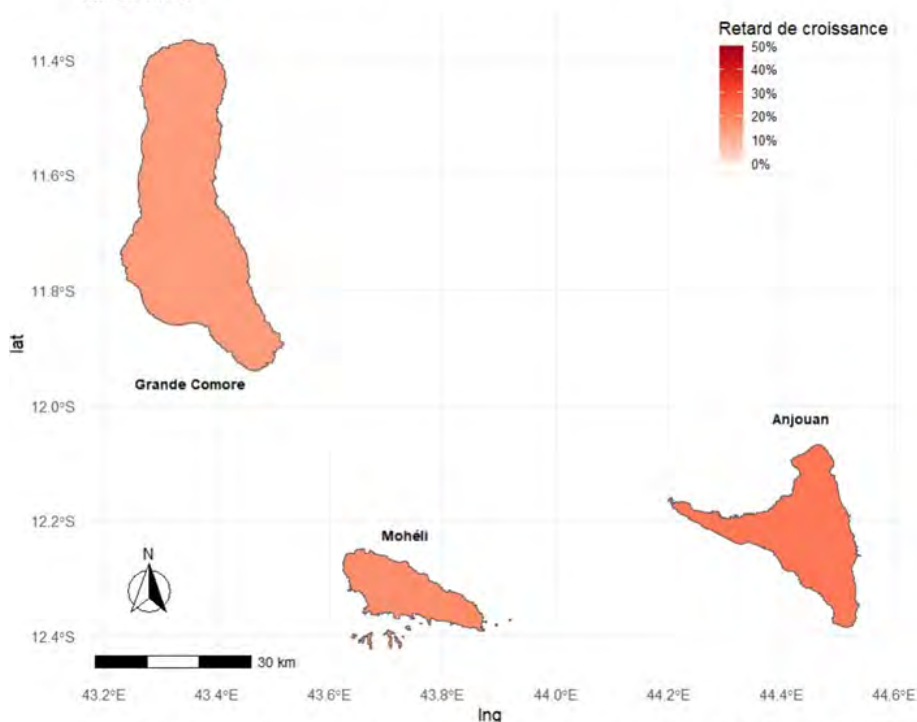
Île	Part de retards de croissance (%)
Mohéli	21.51
Grande-Comore	23.53
Anjouan	34.22

Prévalence des enfants de moins de 5 ans ayant un retard de croissance aux Comores en 2012



Source : Élaboration propre des auteurs sur la base des données du Demographic and Health Survey Program.

Part des enfants de moins de 5 ans avec un retard de croissance en 2022 aux Comores
MICS UNICEF



Source : Élaboration propre des auteurs sur la base de la collecte de données du Multiple Indicator Cluster Survey de l'UNICEF.

2022

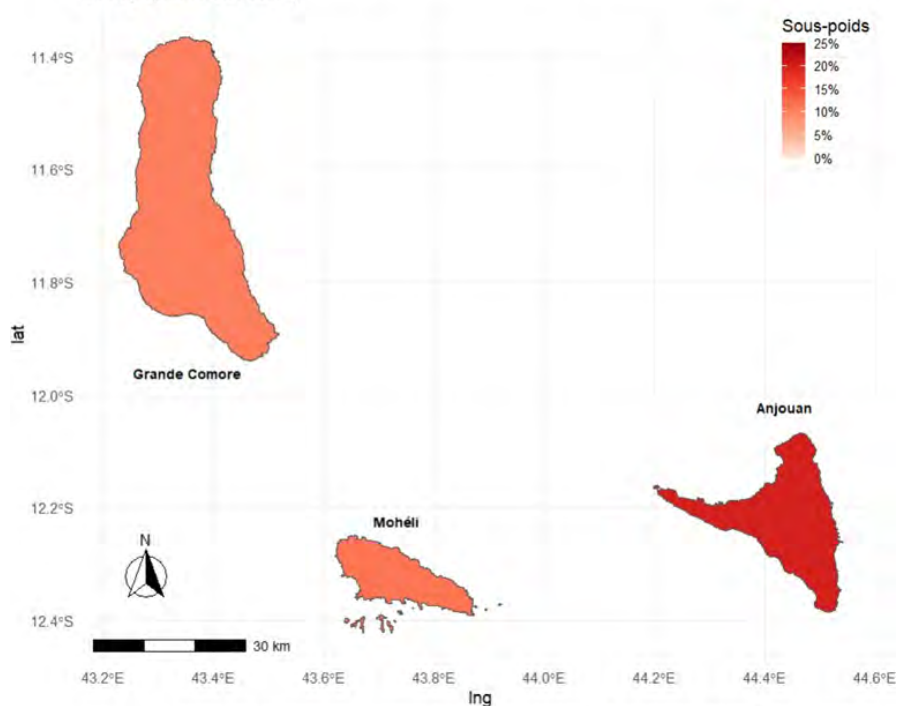
Île	Part de retards de croissance (%)
Mohéli	17.60
Grande-Comore	14.63
Anjouan	22.13

Prévalence des enfants de moins de 5 ans ayant un retard de croissance aux Comores en 2022.

Exemple d'interprétation : sur l'île d'Anjouan, 34.22% des enfants de moins de cinq ans avaient un retard de croissance en 2012, contre 22.13% en 2022.

Enfants en sous-poids

Part des enfants de moins de 5 ans en sous-poids en 2012 aux Comores
Demographic Health Survey



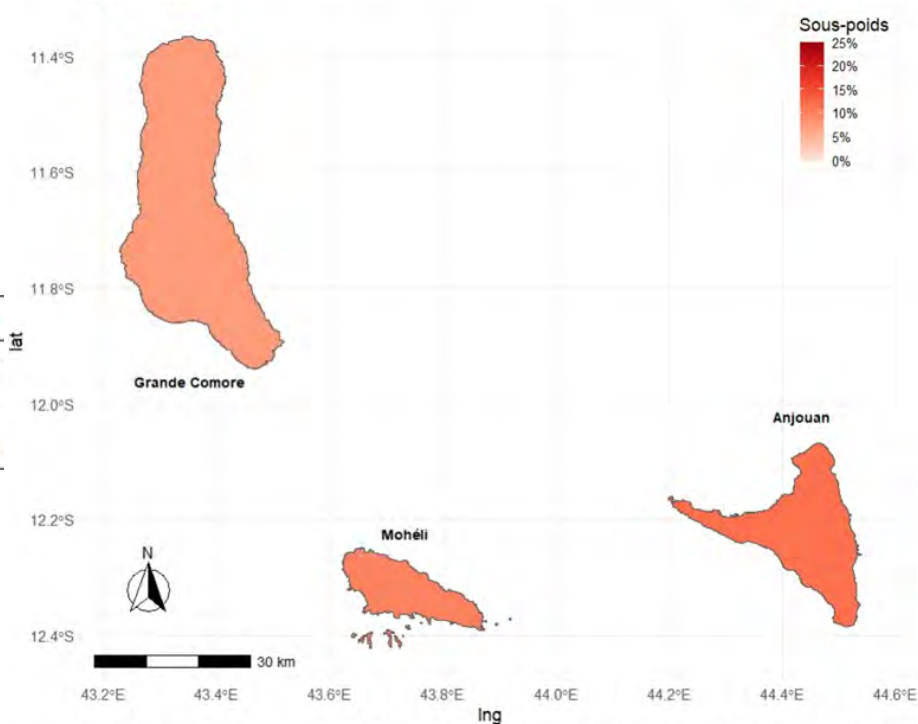
Source : Élaboration propre des auteurs sur la base des données du Demographic and Health Survey Program.

2012

Île	Part d'enfants en sous-poids (%)
Mohéli	11.40
Grande-Comore	10.27
Anjouan	19.81

Prévalence des enfants de moins de 5 ans en sous-poids aux Comores en 2012

Part des enfants de moins de 5 ans en sous-poids en 2022 aux Comores
MICS UNICEF



Source : Élaboration propre des auteurs sur la base de la collecte de données du Multiple Indicator Cluster Survey de l'UNICEF.

2022

Île	Part d'enfants en sous-poids (%)
Mohéli	9.97
Grande-Comore	7.33
Anjouan	11.74

Prévalence des enfants de moins de 5 ans en sous-poids aux Comores en 2022

Exemple d'interprétation : sur l'île d'Anjouan, 19.81% des enfants de moins de cinq ans étaient en sous-poids en 2012, contre 11.74% en 2022

Nous avons utilisé ici les données du Demographic and Health Survey (DHS) Program pour l'année 2012 et les données du Multiple Indicator Cluster Surveys (MICS) de l'UNICEF pour l'année 2022.

Pour plus d'informations, consulter :

- Pour le DHS <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR278/FR278.pdf>
- Pour le MICS : https://mics-surveys-prod.s3.amazonaws.com/MICS6/Eastern%20and%20Southern%20Africa/Comoros/2022/Survey%20findings/Comoros%202022%20MICS_French.pdf

On note une nette amélioration de ces trois indicateurs de malnutrition infantile entre 2012 et 2022 aux Comores. La malnutrition chronique, mesurée par le sous-poids et le retard de croissance des enfants, a baissé sur les trois îles et en particulier à Anjouan. Mieux, la malnutrition aiguë, mesurée par l'émaciation des enfants, a diminué de moitié et est autour de 5 % sur les trois îles, et ce, en dépit des crises qui ont affecté les Comores, telle que l'Ouragan Kenneth en 2019. Notamment, la crise des fertilisants qui a débuté en février 2022, soit 6 mois avant la collecte des données MICS UNICEF que nous analysons, a eu un impact négatif sur les rendements des exploitations agricoles comoriennes (Masson et al. 2024). Plusieurs éléments expliquent cette progression. D'une part, la réponse humanitaire s'est beaucoup développée en termes de moyens, permettant de grandement atténuer l'impact nutritionnel des chocs de court terme. Enfin, l'adoption de techniques de production plus efficaces et les investissements dans des technologies agricoles performantes, grâce notamment au soutien de la diaspora comorienne, ont permis une amélioration de la productivité agricole. À l'échelle de 10 ans, ces deux éléments ont permis de compenser en partie la vulnérabilité du pays aux chocs d'offres alimentaires. Cette dynamique doit cependant se maintenir à long terme, car les taux de malnutrition chronique restent préoccupants (22 % de retards de croissance chez les enfants de moins de cinq ans à Anjouan en 2023 notamment).



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

